

Le sénateur Cameron: Nous vous reverrons ici.

M. Peters: Oui, c'est juste et je sais que votre démarche sera parfaitement justifiée.

Le sénateur Carter: Monsieur le président, j'ai obtenu les réponses que je voulais, mais il y a encore un ou deux autres points que je voudrais connaître.

Après son entrée en fonction, le Conseil des gouverneurs devra mettre au point son programme, et pour ce faire, il devra émettre des jugements et prendre des décisions. Quel est le mécanisme que vous prévoyez pour permettre aux pays en voie de développement, les pays que nous allons aider, d'influer sur la prise des décisions? Sera-ce par le truchement de l'O.N.U. ou bien directement? Le Conseil des gouverneurs peut très bien dire dans sa sagesse: Nous allons réaliser un projet A pour le compte du Nigéria, alors que ce projet particulier peut très bien ne pas constituer une priorité pour ce pays. Comment ferez-vous pour éviter ce genre d'ennuis?

M. Solandt: J'imagine très bien ce que nous pourrions faire, mais M. Peters en sait probablement plus que moi à ce sujet.

M. Peters: En fait, nous n'en sommes encore qu'aux commencements. Je suis ouvert à toute idée, quelle qu'elle soit, car personne ne possède la réponse à tous ces problèmes. Toutefois, monsieur le sénateur Carter, les renseignements dont nous avons besoin, selon qu'on puisse le déterminer, devraient venir de toute source: de l'O.N.U., des particuliers, des missions, de services de l'A.C.D.I. et du C.R.D.I.. Peu importe la source de ces renseignements, le centre doit être le "dépôt" de ces idées; il doit, par une saine gestion, être à même d'utiliser efficacement, d'étudier, de cataloguer et de rassembler ces idées et suggestions.

Si vous envisagez un problème, vous avez nécessairement un point du globe comme cible. Les habitants de cette région devraient, évidemment, nous aider à définir le problème. S'ils n'y reconnaissent pas un problème, nous n'y en verrons pas un non plus. Notre action doit avoir un sens dans leur contexte, elle doit concorder avec leurs objectifs sociaux, compte tenu également d'autres questions qui ont déjà été soulevées et que nous avons déjà abordées.

Le sénateur Grosart: Mais s'il doit s'agir d'un centre international de recherches, c'est faux alors. Vous devez aller sur place et déterminer quels sont les problèmes. Si c'est un centre international de recherches que nous voulons; voilà sa fonction. Ce n'est pas un simple centre de renseignements.

M. Peters: Oui, ne croyez-vous pas que cela peut se faire par le dialogue avec eux, monsieur le sénateur?

Le sénateur Grosart: Si, mais le sénateur Carter s'enquerrait du mécanisme de participation. Il ne demandait pas la solution rêvée ou espérée, mais le mécanisme.

M. Peters: Cela se fera par l'intermédiaire de leurs institutions et gouvernements.

Le sénateur Grosart: Et le centre alors? C'est le problème que nous avons avec l'A.C.D.I. qui agit en fonction des programmes qui lui sont soumis — et ça ne fonctionne pas très bien. Quelle voie choisirez-vous? allez-vous agir en fonction de programmes ou bien allez-vous mettre sur pied un mécanisme qui permettrait aux pays en voie de développement de dire: "Nous avons un problème. Nous désirons qu'on l'étudie". Et vous serez alors en mesure de leur dire comment s'y prendre. Si vous vous en tenez à ce genre de réponse générale, vous ne réussirez pas, c'est un fait.

M. Peters: Mais l'A.C.D.I. est une agence qui agit en fonction de programmes qui lui sont soumis. Cela peut passer pour une banalité, mais le centre lui, s'oriente vers la résolution de problèmes.

Le sénateur Grosart: Ne jouez-vous pas avec les mots? Lorsque vous dites que l'A.C.D.I. est une agence qui agit en fonction des programmes qui lui sont soumis, mais que le C.R.D.I. s'oriente vers la résolution de problèmes, vous ne répondez pas à la question. Quel est le mécanisme? C'est ce que veut connaître le sénateur Carter.

M. Peters: Il nous faut trouver un mécanisme efficace. Je ne pense pas que nous l'ayons déjà, autrement nous n'essayerions pas d'établir un centre de recherches de ce genre. Nous devons nous frayer de nouvelles voies, non seulement pour devancer les problèmes, mais pour résoudre efficacement par la recherche ceux qui existent déjà. Et nous donnons au mot "recherche" son sens le plus large, il nous faut procéder par une approche véritablement multidisciplinaire dont les assises et la crédibilité seraient telles qu'elles fonderaient les diverses disciplines pour faire oeuvre commune et efficace.

Le président vous donnera un exemple de cette méthodologie dans le cas de certains programmes qui devront être approuvés par le Conseil des gouverneurs. Il leur appartiendra de dire: "Bon, il s'agit de technologie alimentaire, mettons-nous au travail." Et quelles que soient les structures de recherche qu'il ait conçues, le président devra alors rassembler les spécialistes qui s'attacheront à résoudre les problèmes.

M. Solandt: Je voudrais ajouter un petit mot pour dissiper les craintes du sénateur. Pendant la guerre, lorsque la situation n'était pas tellement différente, puisque nous essayions d'appliquer les